

# Initiatives sur le Libre Accès aux Connaissances: Base de Données Institutionnelles d'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Mamadou Samaké

**EDITOR'S NOTE:** This paper was presented at the 2nd Conference of the IAALD Africa Chapter, July 15–17, 2009, Accra, Ghana.

**MOT CLÉS:** base de données, accès à l'information

**ABSTRACT:** Open access to scientific information is an essential issue for both the scientific community and development actors. Starting with isolated initiatives, the open access to information movement led to the signing of several declarations including the *Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities*. Based on this Declaration, the Research Institute for Development (IRD) got involved in the open access movement. The fruit of this commitment is IRD's online Horizon full-text database, which covers the results of half a century of multidisciplinary research. This database, which currently contains 37,000 documents in digital format, is the result of a successful collaboration between researchers and information and documentation professionals.

**RÉSUMÉ:** Le libre accès à l'information scientifique est devenu un enjeu essentiel pour la communauté scientifique et les acteurs du développement. Parti d'initiatives isolées, le mouvement du libre accès à l'information a abouti à la signature de plusieurs déclarations dont celle de Berlin sur le « Libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences

humaines et sociales ». De cette déclaration, l'IRD s'est impliqué dans le mouvement du libre accès. Le fruit de cet engagement est la mise en ligne de sa base de données Horizon/plein texte. Cette base de données est le résultat d'un demi siècle de recherche pluridisciplinaire dans le monde. De nos jours trente sept mille documents sont sous forme numérique. Cette base de données est la collaboration entre chercheurs et professionnels de l'information et de la documentation. L'un de ses objectifs est de favoriser l'accès à l'information scientifique aux pays du sud.

**RESUMEN:** El acceso libre a la información científica es un tema importante tanto para la comunidad científica como para las instancias de desarrollo. El movimiento de acceso libre a la información comenzó con iniciativas aisladas que luego llevaron a la firma de varias declaraciones, entre ellas la *Declaración de Berlín sobre Acceso Abierto al Conocimiento en Ciencias y Humanidades*. Basándose en esta declaración, el Instituto de Investigación para el Desarrollo (IRD, en francés) se incorporó al movimiento de acceso libre. El fruto de este compromiso es la base de datos de texto completo en línea del IRD denominada *Horizon*, que contiene los resultados de medio siglo de investigación multidisciplinaria. Esta base de datos, que actualmente contiene 37,000 documentos en formato digital, es el resultado de una colaboración exitosa entre los investigadores y los profesionales de información y documentación.

## Introduction

**Permettre une communication scientifique** des résultats de recherche est devenu un enjeu essentiel de toute réflexion sur l'information scientifique et technique. Cette prise de conscience des chercheurs de disposer sans entrave des résultats de recherche à la communauté scientifique.

Le mouvement en faveur de l'accès et à la diffusion de l'information scientifique s'est développé au point que ce principe est de plus en plus admis comme essentiel à la communication des résultats de recherche et à la diffusion des connaissances.

Le concept de libre accès s'exprime sous la forme de communication directe. Il est le fruit de l'évolution des techniques de communication avec de nouveaux supports, de nouveaux outils et de nouveaux services. Le libre accès à l'information scientifique et technique peut prendre deux formes:

- L'auto-archivage, ou dépôt d'article par les auteurs dans les archives électroniques à accès public;
- La publication de revues électroniques consultables en libres accès;

Parti d'une initiative privée, le mouvement du libre accès à l'information scientifique et technique a abouti à la déclaration de Berlin « sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences Exactes, Sciences de la Vie, Sciences Humaines et Sociales »<sup>1</sup>.

Cette déclaration définit le libre accès comme requièrent: « L'engagement de tout un chacun en tant que producteur de connaissance scientifique ou détenteur du patrimoine culturel. Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia ».

- Cette vision du libre accès est partagée par les chercheurs et les institutions de recherche.
- C'est de cet exemple de la politique du libre accès à travers la base de données de l'IRD que je souhaite aborder dans cette communication.
- Comment cet institut de recherche est devenu acteur majeur dans la diffusion de l'information scientifique et technique?

- Quelles sont les acteurs ayant pris part à la mise en œuvre de ce gigantesque projet ?
- Quel rôle les professionnels de l'information et de la documentation ont joué ? Enfin quel est le projet innovateur pour les pays en développement et particulièrement le Burkina Faso ?

## La Politique Institutionnelle

Créé en 1944, sous le nom ORSTOM, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), est un établissement public Français à caractère scientifique et technologique. L'IRD conduit des programmes de recherche sur les relations entre l'homme et son environnement dans les pays du Sud. Il remplit les missions de recherche, d'expertise, de formation et d'information scientifique.

La gestion de l'information scientifique est d'une importance stratégique pour les institutions de recherche et les chercheurs. Elle permet de promouvoir les activités de recherche par la diffusion. Dans le cadre de la valorisation des résultats, l'IRD a entrepris de rassembler et de conserver les publications scientifiques, d'utiliser les moyens de les rendre disponibles, afin de favoriser l'accès à l'information scientifique aux pays du Sud.

Cette initiative institutionnelle a permis de rassembler un important fonds documentaire, résultats de recherche d'un demi de siècle. Les objectifs principaux sont :

- Constituer dans un premier temps la mémoire scientifique de l'institut ;
- Rendre les documents disponibles à travers ses centres de documentation ;
- Favoriser l'accès à l'information scientifique pour les pays du Sud

## La Mémoire Scientifique

Pour atteindre ces objectifs, l'IRD a entrepris en 1996 un vaste projet de numérisation de son fonds documentaire. Ce projet de numérisation visait à constituer la mémoire scientifique de l'institution, valoriser les résultats acquis.

Ce fonds entreposé à son siège de Bondy depuis 1960 était estimé à 58 000 documents soit 2 500 000 pages.

L'évolution des techniques de stockage et de diffusion des documents électroniques a permis d'envisager d'en mettre l'intégralité sur CD-ROM et en ligne. Comme le soulignait le chef du projet Pier Rossi Luigi : « il s'agissait de dépasser l'espace de valorisation et de diffusion des bibliothèques physiques pour donner accès à la mémoire scientifique de l'IRD accumulé depuis la création de l'institut ».

Pour consolider son projet de numérisation, l'IRD à adhérer au mouvement du libre accès à l'information scientifique par la signature de :

- La Déclaration de Berlin en novembre 2005. Cette Déclaration demande la satisfaction de deux conditions que sont :

- « leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel »

- « une version complète de cette œuvre, ainsi que tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique appropriée auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archives gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme »

- L'accord inter-institution sur les archives ouvertes en juillet 2006 « PROTOCOLE D'ACCORD en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique<sup>2</sup> ».

- Ces résultats sont accessibles dans la base de données HORIZON/PLEINS\_TEXTES<sup>3</sup>. Cette base de données reçoit en moyenne quatre vingt dix mille visiteurs par mois avec plus de 120 000 documents téléchargés (rapport IRD 2007). De nos jours, cette base de données totalise trente sept mille documents téléchargeables en texte intégral toutes disciplines confondues (technologies agricoles, sciences humaines et sociales...) comment amener la communauté scientifique du sud à tirer profit de ces données pour assurer son développement ?

## Les Centres de documentation

La politique de diffusion adoptée par l'IRD vise à favoriser les communautés scientifiques des pays du Sud à l'accès à l'information et au savoir. Cette politique a pour objectifs de :

- Restituer d'une part les résultats de recherches menées dans ces pays ;
- et d'autre part basé sur la Déclaration du Sommet de la Société de l'Information<sup>4</sup> qui stipule que : « les informations relevant du domaine public devraient être facilement accessibles de manière à étayer la société de l'information (...). Il faudrait renforcer les institutions publiques telles que les bibliothèques, les archives, les musées, les collections culturelles et d'autres points d'ac-

«cès communautaires, de manière à promouvoir la préservation des archives documentaires et un accès libre et équitable à l'information».

Cette vision à amener l'IRD à mettre un accent particulier sur ces centres de documentation dans les pays du sud, en ouvrant un portail d'entrée sur les ressources documentaires numérisées pour chaque centre de documentation.

Au Burkina Faso, le portail d'entrée est représenté par le centre d'information sur la Recherche et le Développement (CIRD) accessible via Internet<sup>5</sup>. Le CIRD joue le rôle intermédiaire dans la diffusion de l'information scientifique et technique.

Pour faciliter la mise en place du projet de numérisation, plusieurs acteurs ont collaboré il s'agit.

### Les Chercheurs

Après la signature des différentes déclarations par l'institution, l'IRD a mis en place «une charte dépôt» en fin 2007 afin d'amener les chercheurs à adhérer au projet tout en déposant un exemplaire de chaque publication dans les différents centres documentations du pays où il

travaille. Nous estimons entre 1500 à 2000 la publication annuelle de l'institution.

Le portail HAL-IRD permet de déposer des publications scientifiques sur l'archive ouverte commune HAL et dans la base Horizon/Pleins Textes de l'IRD, en une seule opération.

De nos jours la nouvelle politique de l'institution pour évaluer les chercheurs est faite à partir des publications en ligne.

### Les Professionnels de l'Information et de la Documentation

Le phénomène de diffusion de l'information s'est considérablement amplifié depuis l'arrivée d'Internet rendant possible l'accès à l'information. L'utilisateur est à la fois consommateur et diffuseur sans autre intermédiaire.

Or, le rôle du professionnel de l'information et de la documentation est celui d'intermédiaire entre deux communautés, celle producteur et l'autre consommateur.

Pour parvenir aux résultats du projet de numérisation, l'IRD a créé une collaboration entre les professionnels de l'information et la communauté scientifique.

FIGURE 1 – repérage des publications déposées par des auteurs IRD (source IRD)

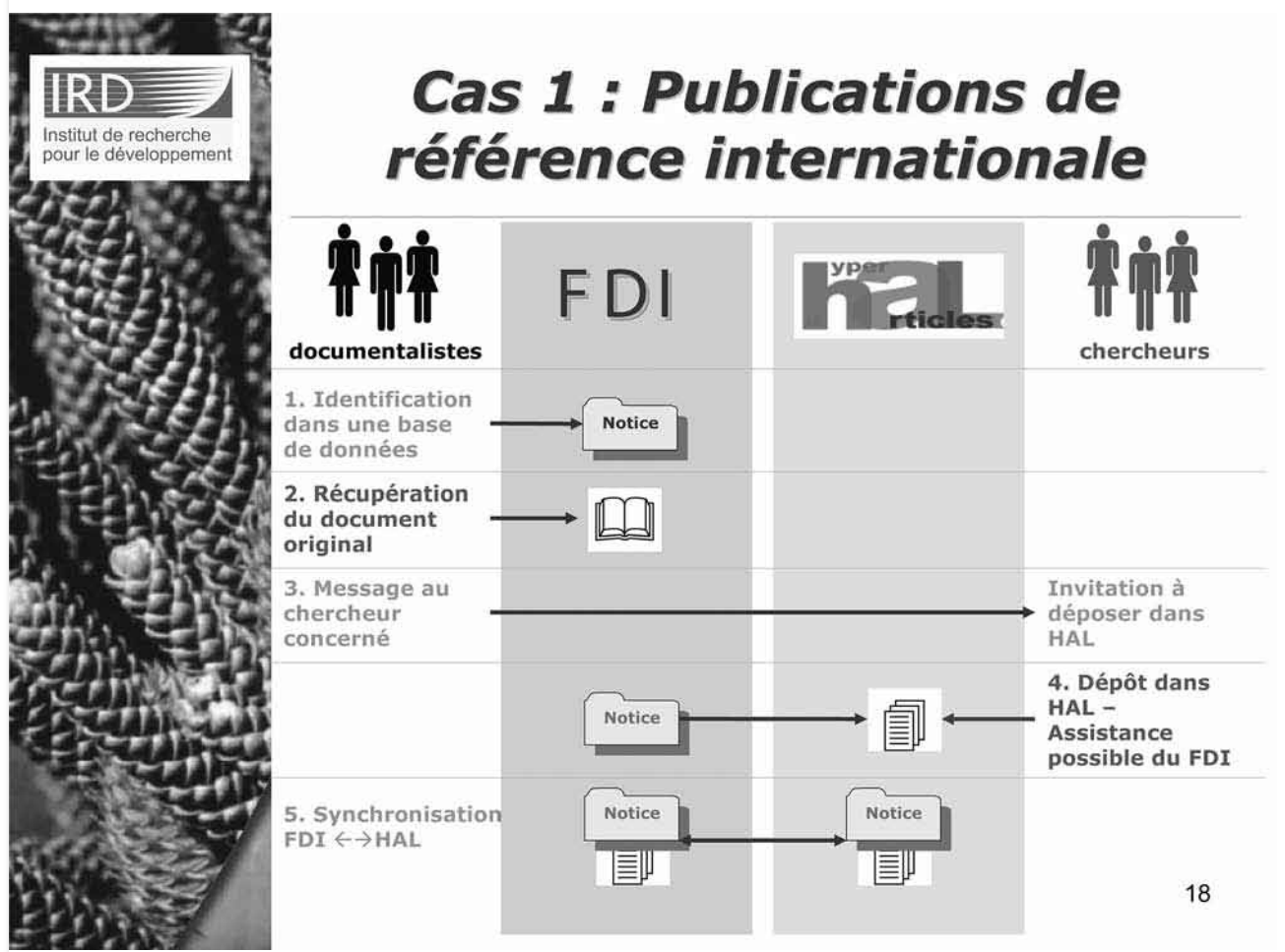


FIGURE 2 – document déposé dans Hal par des auteurs (source IRD)

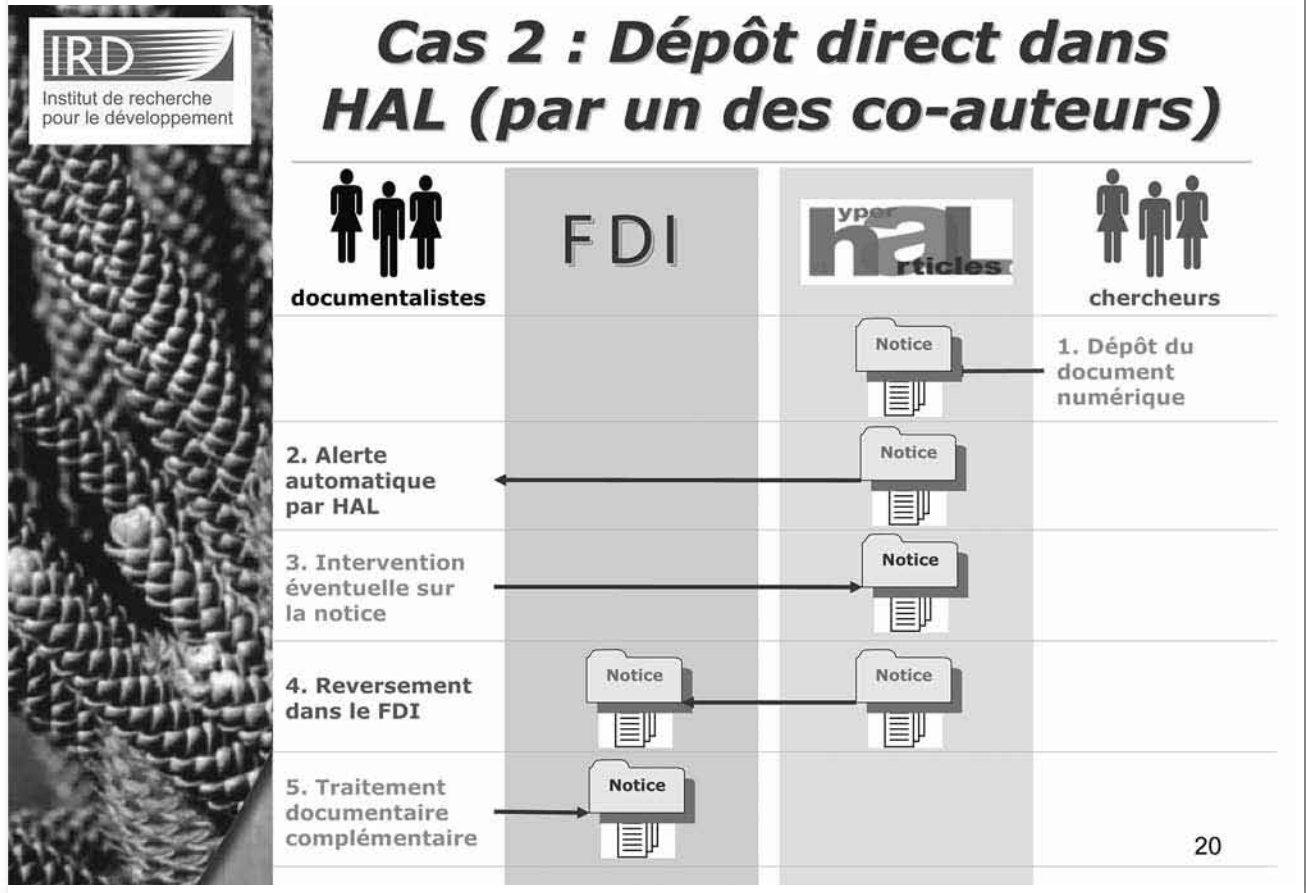
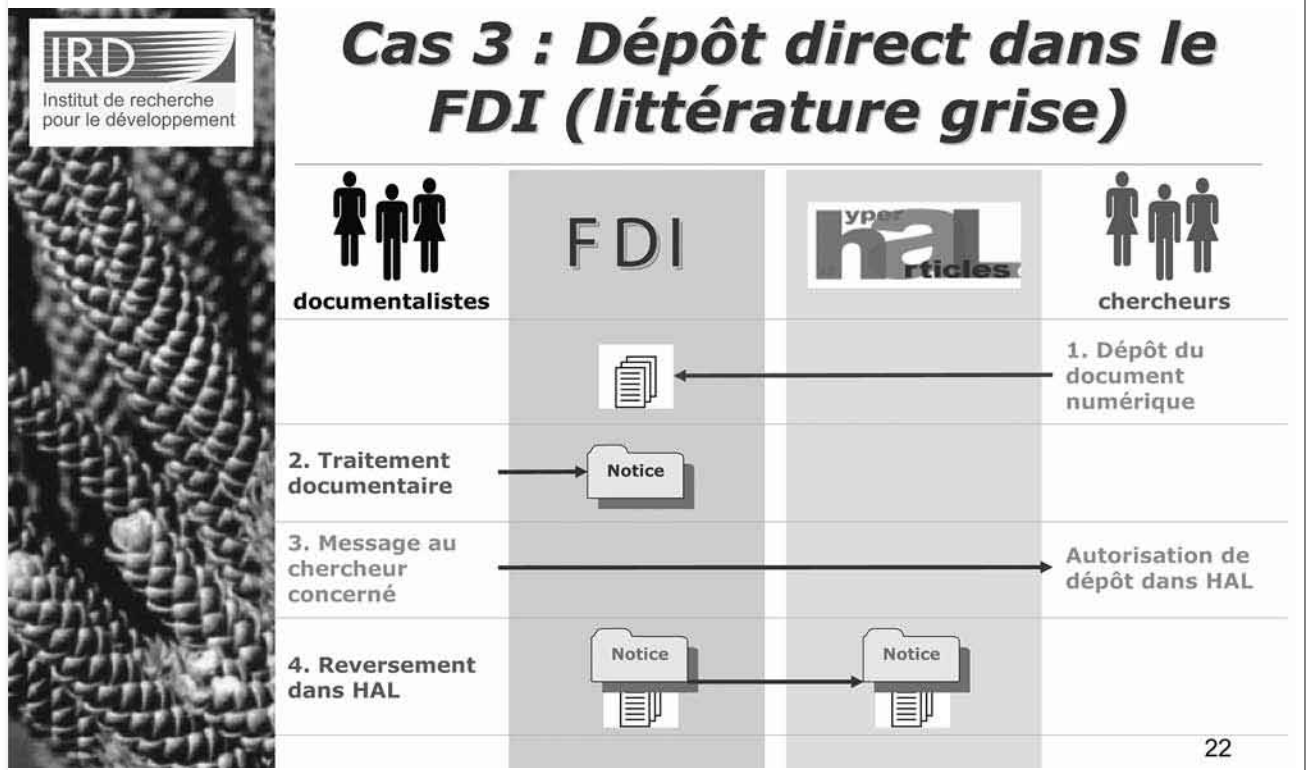


FIGURE 3 – exemple de dépôts dans la base générale (source IRD)



Les professionnels de l'information se chargent de collecter les publications des chercheurs pour leur mise en ligne. Le schéma ci-dessus montre le rôle joué par les professionnels de la documentation dans le processus de numérisation.

Cette riche collaboration entre la communauté scientifique et les professionnels de l'information et de la documentation a permis la mise en place de la base de données scientifique Horizon/pleins Textes.

### L'IRD un Exemple de Partenariat au Burkina Faso

Le Centre d'Information sur la Recherche et le Développement (CIRD) au Burkina Faso est le fruit de la coopération entre l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique (CIRAD) et l'ambassade de France. Il a pour mission de contribuer à la fracture numérique par la diffusion de l'information scientifique et technique conformément à l'un des objectifs de la Déclaration de principe du Sommet mondial sur la société de l'information, qui stipule: «Encourager la coopération internationale et régionale».

Outre ses missions de recherche pour le développement, l'institut de Recherche pour le Développement s'est engagé à soutenir le projet Système d'Information scientifique et Technique (SIST) en apportant son soutien logistique, technique et financier.

Le SIST se décline en trois volets:

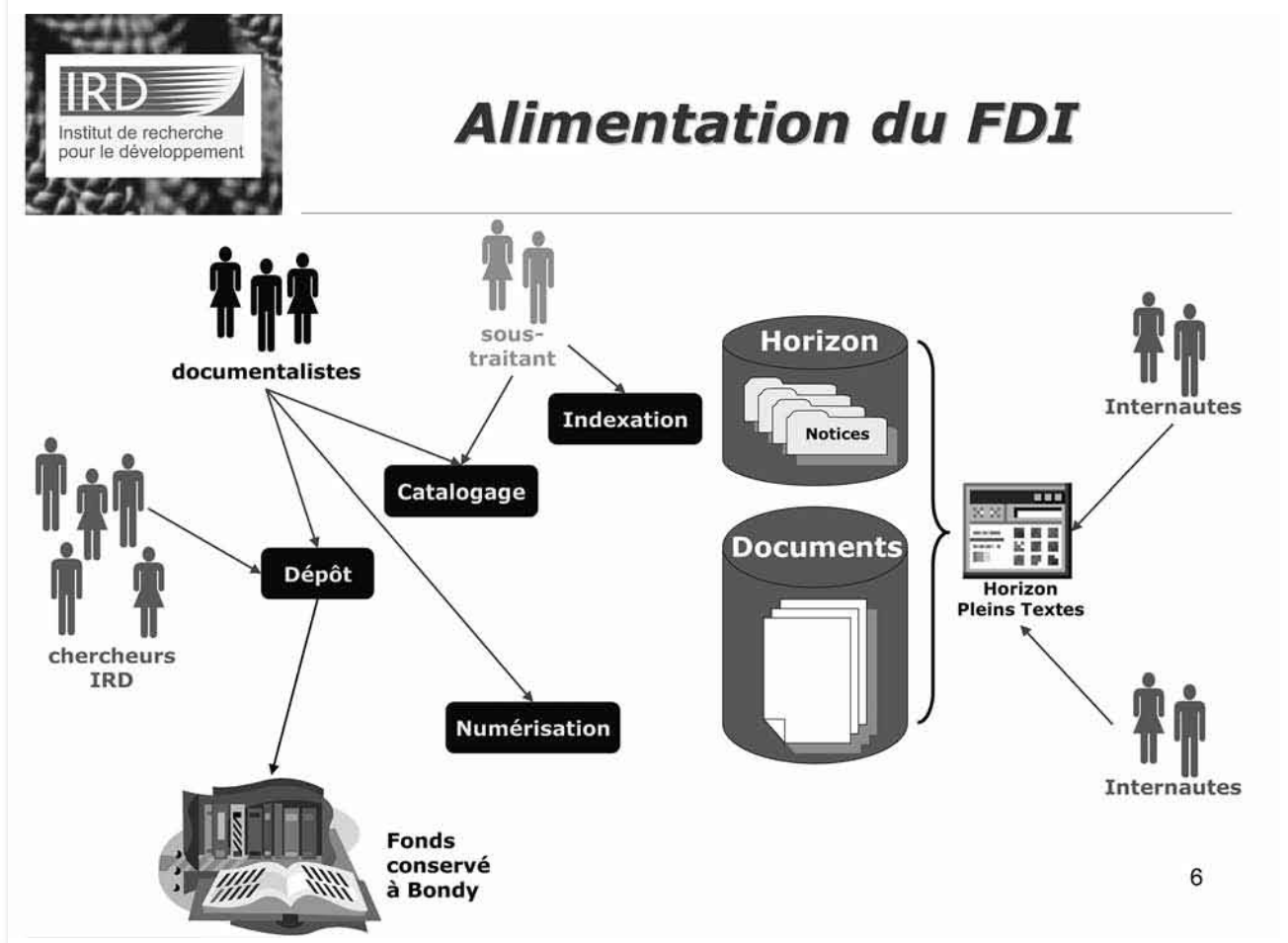
- La mise en place d'un système d'information dans chaque pays partenaire du projet,
- La création de réseaux d'expertise sur des thèmes prioritaires,
- Formations et transferts d'expertise.

Ce projet regroupe douze pays dont le Burkina Faso. Il doit aboutir à la mise en place d'une base de données de l'ensemble des publications scientifiques de chaque pays.

Le projet SIST souhaite encourager et développer les échanges, la production et la diffusion d'informations scientifiques.

La diffusion d'informations scientifiques est devenue aujourd'hui un moyen essentiel d'échanges, de communiquer des résultats de recherche au profit de la communauté scientifique. Le progrès technologique a bouleversé les activités humaines.

FIGURE 4 – Schéma général horizon/pleins textes (source IRD)



Dans ce nouvel environnement de mutation technologique, de la « world culture » et au regard de la faiblesse des publications scientifiques de l'Afrique (moins de 1%<sup>6</sup>). Comment l'Afrique peut elle résoudre le problème de la fracture numérique ?

## Notes

1. <http://openaccess.inist.fr/spip.php?article38>
2. <http://openaccess.inist.fr/spip.php?article58>
3. <http://www.documentation.ird.fr/>
4. <http://openaccess.inist.fr/spip.php?article26>
5. <http://www.ird.bf/cird/>
6. Sommet Mondial sur la Société de l'Information (Tunis 2005)

---

**MAMADOU SAMAKÉ** is Aide Documentaliste/Communicateur Multimédia, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Ouagadougou, Burkina Faso.

---

## Contact Information

---

Mamadou Samaké  
Aide Documentaliste/Communicateur Multimédia  
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)  
688 Avenue Pr. Joseph Ki Zerbo  
01 BP 182 Ouagadougou  
BURKINA FASO  
PH: +226 50 30 67 37  
Fax: +(226)50 31 03 85  
E-mail: samake@ird.bf